



LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Direction d'Études
et de Prospective

[Comment accompagner
le développement
des circuits courts
sur nos territoires ?]

A Craon (53)

« Un abattoir municipal au service des filières courtes »

Le contexte

- **1997** : la ville de Craon doit se positionner sur l'avenir de son abattoir : fermeture définitive ou nouvel investissement dans l'outil ? En service depuis plus de 30 ans, cet abattoir d'une capacité de 2 000 t a vieilli et nécessite une mise aux normes. Il n'est plus déficitaire mais les annuités du précédent investissement ne sont pas encore intégralement remboursées ; 12 employés municipaux y travaillent.
- **Décembre 2002** : pour trancher la question, la municipalité fait appel à un cabinet d'études afin d'analyser les perspectives de marché, les besoins des différents acteurs économiques et les différents scénarios envisageables (rénovation de l'existant ou construction neuve ?). A cette occasion, une large concertation est engagée avec l'ensemble des acteurs locaux : chambre d'agriculture, syndicats agricoles et de bouchers-charcutiers, filières qualité (AOC Maine-Anjou, Bœuf fermier du Maine...), association de producteurs, Services vétérinaires, Conseil général etc.,
- **2004** : décision d'investir dans la construction d'un nouvel abattoir.
- **Mai 2007** : inauguration du nouvel outil. Parallèlement, la municipalité engage un cabinet d'études pour prospecter de nouveaux clients ou réfléchir à de nouvelles niches d'activité sur un marché de l'abattage très fluctuant.

Le choix de l'investissement dans une nouvelle structure

Les raisons principales qui ont pesé dans la décision sont les suivantes :

- préservation des emplois municipaux sur un outil productif,
- réelle attente des utilisateurs sur le maintien d'un outil d'abattage à Craon, accessible aux petits lots d'animaux,
- conclusions de l'étude dessinant un scénario favorable pour cet outil « atypique » (petits volumes, multiplicité des clients...) avec un objectif d'abattage de 2 500 t à échéance 5 ans,
- la construction neuve permet de maintenir l'activité (et donc la clientèle) sur l'ancien site durant le temps des travaux et de repartir sur un outil optimisé sur le plan de la qualité.

Malgré le soutien des acteurs économiques et locaux au projet, aucun engagement sur des tonnages n'a été obtenu, notamment des plus gros clients de l'époque (grossistes).

La ville de Craon a porté ce projet qui a représenté un investissement total de 3 375 000 €. Elle a bénéficié de 35 % d'aide par le Conseil général de la Mayenne, le Contrat régional de développement du Pays de Craon, l'Etat et l'Agence de l'eau. Le reste a été principalement financé par l'emprunt (3 emprunts à 25, 12 et 10 ans). Actuellement, elle doit faire face à des annuités de 170 000 €. Dans 5 ans, à l'échéance du 1^{er} emprunt, un premier cap sera franchi.

L'objectif est de couvrir le remboursement de l'annuité par le fonctionnement de l'outil.

Le fonctionnement de l'abattoir

L'abattoir municipal de Craon abat différentes espèces (bovins, veaux, ovins, porcs, caprins...) et est en capacité de répondre à des demandes d'abattage individuelles ou en petits lots. En 2009, l'abattoir a traité 2 360 t. En 2010, les 2 500 t. seront atteintes, soit la capacité maximale. Ainsi, le niveau d'activité permet de couvrir le montant des annuités (c'est le cas depuis le démarrage de l'outil).

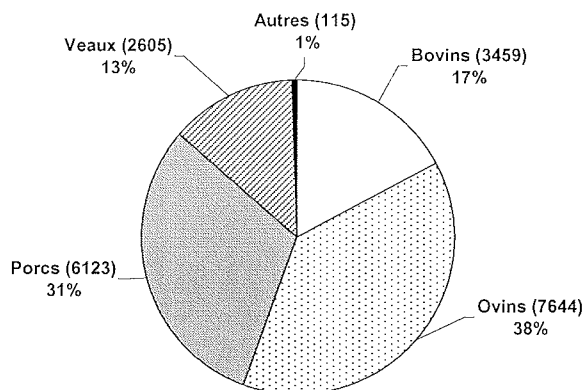
La clientèle se situe dans un rayon de 100 km autour de Craon, principalement dans les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne (Sud) et Ille-et-Vilaine.

Cette clientèle a évolué rapidement en quelques années : disparition de la clientèle des grossistes, diminution des artisans-bouchers, progression de l'abattage pour les individuels et les prestataires de service (ateliers de découpe) travaillant pour des producteurs vendeurs directs. L'activité s'est donc recentrée rapidement sur des filières courtes et locales. La proximité avec la clientèle et le partage des enjeux liés à cet outil est un objectif pour la ville. Ainsi, elle réunit tous les ans les producteurs pour faire le point sur la situation financière de l'abattoir, justifier sa politique tarifaire etc.

Répartition des volumes abattus par type de clientèle :

2004	2009
Grossiste : 1/3	Prestataires de service (découpe) : 41 %
Bouchers-charcutiers : 1/3	Bouchers-charcutiers : 15 %
Producteurs : 1/3	Producteurs fermiers et particuliers : 44 %

Nb d'animaux abattus par espèces en 2009



Bilan et perspectives

Points positifs :

- Le choix de l'investissement dans du neuf qui a favorisé la consolidation de l'activité grâce à un outil de qualité.
- La démarche de réflexion en amont associant les acteurs du territoire.
- Un outil aujourd'hui essentiel pour les producteurs en circuits courts de la région.
- Un impact positif sur l'emploi : 2 emplois créés pour l'abattoir (dont 1 chez un prestataire de service pour l'entretien), sans compter l'effet positif pour l'activité économique locale via les prestataires de services (type atelier de découpe).

Points de vigilance :

- La situation reste fragile : il faut maintenir l'activité à ce niveau pour assurer l'auto-financement de l'outil et faire en sorte que la population de Craon n'est pas à « payer » pour un outil servant l'ensemble du territoire.
- Inquiétude sur des projets d'abattoirs dans la zone actuelle d'activité qui pourraient déstabiliser le fonctionnement de l'outil.

Contacts

Bernard GUILLET (Adjoint au maire) – Mairie de Craon - Tél : 02 43 06 13 09

Marc PRIOUL (Responsable de l'abattoir de Craon) – Tél : 02 43 06 14 02

